



Les élections législatives et les municipales qui auront lieu l'an prochain étaient au cœur de la 4e session ordinaire du Conseil électoral tenu mardi dernier à Yaoundé sous la présidence d'Enow Abrams Egbe.

Au cours de la 4e et dernière session ordinaire du Conseil électoral au titre de l'année 2018, tenue hier à Yaoundé, les différents membres ont tout d'abord fait le bilan. Sous la présidence d'Enow Abrams Egbe, président du Conseil électoral, les travaux ont été l'occasion de jeter un regard sur le déroulement de l'élection présidentielle du 7 octobre dernier.

Pour cela, le président du Conseil électoral s'est basé sur les rapports des témoins neutres du match électoral. De « l'avis des observateurs nationaux et internationaux », Elections Cameroon « a bravé avec brio plusieurs obstacles auxquels elle s'est heurtée ». Toujours dans cette vague positive de satisfaction, Enow Abrams Egbe en a profité pour saluer le sens élevé du patriotisme, l'intégrité et le professionnalisme de tous les personnels d'ELECAM déployés sur l'ensemble du territoire. En outre, le Conseil électoral s'est projeté sur les prochains challenges qui interpellent ELECAM.

En effet, à l'aune de ces échéances législatives et municipales, et comme l'a souligné le président du Conseil, ELECAM doit apprécier en toute objectivité les points forts de ses actions, et en déterminer les aspects à améliorer. Une démarche qui vise à fournir des réponses

adéquates aux problèmes qui pourraient se poser lors des différentes phases des prochains scrutins locaux.

Par conséquent, l'organe se doit donc de penser la stratégie devant sous-tendre l'organisation matérielle des prochaines élections législatives et municipales 2019. Une organisation réussie qui devra s'opérer dans un contexte de mise en œuvre effective de la décentralisation. Comme on le sait, l'année 2019 débutera le 2 janvier avec la révision des listes électorales.

Enow Abrams Egbe a ainsi appelé le Conseil électoral et la direction générale des Elections à un engagement optimal, pour une bonne préparation et coordination de cette activité. Au cours des travaux, le Conseil électoral s'est fait écho de l'actualité politique au Cameroun. Notamment dans le cadre de la crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

C'est ainsi qu'il a chaleureusement salué la récente décision du chef de l'Etat d'arrêter les poursuites judiciaires contre 289 séparatistes anglophones. Un acte du président de la République qui s'inscrit dans l'optique de la pacification et d'un retour à la normale dans ces deux régions.

Ce qui devrait constituer une caution au bon déroulement des prochaines échéances électorales. Le Conseil électoral d'Elecama a par ailleurs encouragé le gouvernement à poursuivre dans la voie du dialogue et de l'apaisement pour le triomphe de l'harmonie et la stabilité sociale dans les régions anglophones.

Cameroon-report
